



Manuels  Fonctionnaires  Contremaîtres  Autres \_\_\_\_\_

Titre	Code	Groupe de traitement
SERIGRAPHE ET CHAUFFEUR	718C	16

**NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION**

Travaux comportant la composition et le traçage des esquisses d'affiches publicitaires, de divers types d'enseignes ou autres par sérigraphie ainsi que les travaux effectués en chambre de photocomposition et la conception d'affiches ou autres, à l'aide d'un ordinateur ou d'une machine à graver. La fonction implique également la conduite d'un véhicule motorisé.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale selon des méthodes, des pratiques et des procédures bien établies. L'employé le reçoit sous forme de réquisition, occasionnellement accompagnée de croquis. Il lui appartient de trouver l'idée maîtresse du sujet à développer et d'effectuer les opérations menant à la réalisation finale des affiches publicitaires. Il doit, de plus, exécuter les divers travaux de lettrage, de découpage, de décalage et autres qu'on lui confie. Un employé de rang supérieur apprécie la qualité des travaux d'après les résultats obtenus. Seule la conduite d'un véhicule motorisé différencie cette fonction de celle de préposé aux soins animaliers.

**EXEMPLES DE TACHES ACCOMPLIES**

1. Compose et trace des esquisses d'affiches publicitaires, de lettrage de divers types d'enseignes d'appareils motorisés ou autres, par sérigraphie, au pochoir, à la main ou par tout autre moyen ou procédé; fait la mise en pages, dispose les masses et le texte, exécute le lettrage et décide du nombre et de l'harmonisation des couleurs à utiliser.
2. Effectue le travail en chambre de photocomposition de divers textes ou graphiques ainsi que les acétates selon les grandeurs et les sortes de lettrages requises.
3. Conçoit, à l'aide d'un ordinateur ou d'une machine à graver, des affiches, des enseignes, des graphiques et des logos. Fait la préparation des textes, de lettrages sur le papier transfer à l'aide de la table lumineuse.
4. Prépare les modèles d'affiches ou d'enseignes selon les devis fournis ou selon ses propres dessins.
5. Découpe les films à l'aide des modèles ainsi obtenus et les monte sur les écrans en toile de soie, asperge de peinture lesdits écrans et passe la raclette pour presser la peinture au travers des mailles découvertes.
6. Compose des décalques et les reproduit par procédé photographique à l'arc. Mélange et assortit les peintures et émaux; nettoie et entretient tous les instruments, outils et accessoires utilisés dans l'exécution de ses tâches.

POUR LA VILLE

POUR LE SYNDICAT

Signature	jour	mois	année	Signature
	11	4	88	

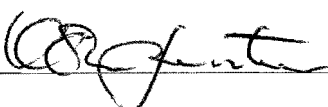
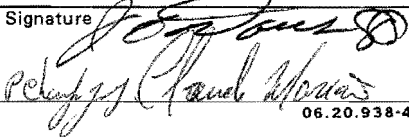
Suite au verso

7. Trace à main levée des inscriptions à l'aide de crayons ou de fusains.
8. Conduit un véhicule motorisé lors de l'exécution de son travail.

Le 22 février 1988

POUR LA VILLE

POUR LE SYNDICAT

Signature	jour	mois	année	Signature	
	11	4	88	 SCFP	



Manuels

Fonctionnaires

Contremaîtres

Autres \_\_\_\_\_

Titre	Code	Groupe de traitement
SERIGRAPHE ET CHAUFFEUR		

QUALITES REQUISES

Bonne connaissance:

- du français parlé et écrit;
- des techniques du dessin, des diverses opérations à la chambre de photocomposition;
- de la conception d'affiches et d'enseignes à l'aide d'un ordinateur ou d'une machine à graver;
- des procédés, des instruments, des encres, des peintures, des émaux et des autres enduits utilisés en sérigraphie;
- des techniques de caméra d'imprimerie et de préparation de films en chambre noire.

Connaissance:

- de l'anglais

Habilités:

- à faire preuve de bon goût et de sens artistique dans la réalisation des affiches publicitaires, la disposition des textes et l'assortiment des couleurs;
- à exécuter les travaux selon les règles du métier;
- à faire preuve de la dextérité manuelle et de précision dans les travaux de découpage, de matériaux divers: film, contre-plaqué et autres;
- à se servir de caméra d'imprimerie, de photocomposition;
- à travailler avec des outillages par ordinateur;
- à exécuter un lettrage précis, net et sans bavure.

DEGRE MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPERIENCE

Instruction

Détenir un certificat d'études de niveau secondaire, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'Education.

Expérience




Quelques années d'expérience pertinentes à la fonction.

ou

toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

POUR LA VILLE

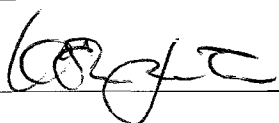
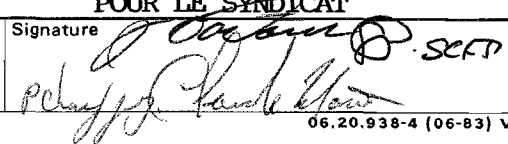
POUR LE SYNDICAT

Signature 	jour mois année 11 4 88	Signature  P. SCFP 
---	----------------------------	---

Suite au verso

Posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs de la Ville. Détenir un permis provincial de classe 41 ou 42.

Le 22 février 1988

POUR LA VILLE			POUR LE SYNDICAT	
Signature	jour	mois	année	Signature
	11	4	88	 S.C.F.D.